

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00820

Numéro SIREN : 402 868 368

Nom ou dénomination : S.A.R.L. Frédéric LECLERCQ et ASSOCIES "Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes"

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2018 sous le numéro de dépôt 5694

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

S.A.R.L. Frédéric LECLERCQ et ASSOCIES
"Société d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux comptes"
14 rue du Carrousel Parc de la Cimaie
59650 Villeneuve-d Ascq

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : S.A.R.L. Frédéric LECLERCQ et
ASSOCIES "Société d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux comptes"

Numéro RCS : 402 868 368
Numéro Gestion : 2007B00820

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse: 14 rue du Carrousel Parc de la Cimaie
59650 Villeneuve-d Ascq

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/04/2016

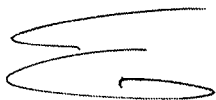
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 09/04/2018

Sous le numéro : 5694

Délivré à Lille Métropole le 19 avril 2018

Le Greffier,



Désignation de l'entreprise : F. LECLERCQ ET ASSOCIES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 14 RUE DU CARROUSEL 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Durée de l'exercice précédent* 1

Numéro SIRET* 4 0 2 8 6 8 3 6 8 0 0 0 1 8

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 30042016		N-1	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
						Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	171 533		171 533
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	4 000	444	3 556
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	43 608	21 655	21 953
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	15		15
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	7 035		7 035
	TOTAL (II)		BJ		BK	22 099	204 091
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 040	96 329	
		Autres créances (3)	BZ	CA		15 571	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG		6 475		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 040	118 376		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA	347 606	25 139	322 467
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise F. LECLERCO ET ASSOCIES				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 95 000)			DA	95 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	9 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	78 551	
	Report à nouveau			DH	(30 000)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	30 666	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	183 716	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	25 804	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 416	
	Dettes fiscales et sociales			DY	107 931	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	3 600	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	138 751		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	322 467		
RENOUVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	119 987
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : F. LECLERCO ET ASSOCIES							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	565 197	FH		FI	565 197		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	565 197	FK		FL	565 197		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	350		
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	565 547	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	87 193		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 662		
	Salaires et traitements*					FY	304 561		
	Charges sociales (10)					FZ	119 691		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	9 312	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	528 418		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	37 129	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 756		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 756		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(1 756)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	35 372	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise F. LECLERCQ ET ASSOCIES				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	657		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	657		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	302		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	302		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	355		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	5 062		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	566 204		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	535 538		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	30 666		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N Charges exceptionnelles Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N Charges antérieures Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DéSIGNATION F. LECLERCQ ET ASSOCIES

N° 2053

REGULARISATIONS DIVERSES

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise F. LECLERCQ ET ASSOCIES										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	173 212	KE		KF	4 000	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	869	KW		KX		
		Matériel de transport *					KY	33 031	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	8 645	LC		LD	1 063	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	42 545	LO		LP	1 063	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	15	8V		8W	
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	7 035	IU		IV			
TOTAL IV						LQ	7 050	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	222 806	0H		0J	5 063		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
				1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV	1 679	LW	175 533	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agents, aménagements divers			IU		MM		MN	869	MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	33 031	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS		MT	9 708	MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NE		
	TOTAL III				IY		NG		NH	43 608	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations				I0		0X		0Y	15	0Z	
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	7 035	2G			
TOTAL IV				I3		NJ		NK	7 050	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K	1 679	0L	226 190	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des cellules)

Formule obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise F. LECLERCO ET ASSOCIES										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporables TOTAL II		PE	1 678	PF	444	PG	1 678	PH	444		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	869	QE		QF		QG	869		
	Matériel de transport	QH	3 647	QI	8 258	QJ		QK	11 905		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	8 271	QM	610	QN		QO	8 881		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	12 787	QV	8 868	QW		QX	21 655		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	14 465	ØP	9 312	ØQ	1 678	ØR	22 099		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incor- porables TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise F. LECLERCQ ET ASSOCIES							Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-I) *	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z	TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y	
TOTAL II		5Z	TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	3 040	6U	6V	6W	3 040	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	7A		
	TOTAL III		7B	3 040	TY	TZ	UA	3 040
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	3 040	UB	UC	UD	3 040
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF				
	- financières	UG		UH				
	- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I							10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : F. LECLERCO ET ASSOCIES										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
		Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières			UT	7 035	UV		UW	7 035		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			VA							
		Autres créances clients			UX	99 369		99 369				
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)			ZI							
		Personnel et comptes rattachés			UY							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	1 541		1 541				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP	1 714		1 714				
		Groupe et associés (2)			VC	10 848		10 848				
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	564		564				
		Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX				VT	121 071	VU	114 036	VV	7 035		
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)			7Z							
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			VG							
		à 1 an maximum à l'origine			VH	25 804		7 040		18 764		
		à plus d'1 an à l'origine										
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A							
		Fournisseurs et comptes rattachés			8B	1 416		1 416				
		Personnel et comptes rattachés			8C	31 946		31 946				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	41 085		41 085				
collectivités publiques	Etat et autres	Impôts sur les bénéfices			8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VW	34 900		34 900				
		Obligations cautionnées			VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés			VQ							
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J							
		Groupe et associés (2)			VI							
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	3 600		3 600				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ							
		Produits constatés d'avance			8L							
TOTAUX				VY	138 751	VZ	119 987		18 764			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	6 917	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : F. LECLERCQ ET ASSOCIES						Néant ☐		Exercice N, clos le : 30042016					
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	3 683	XE	3 810		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	127				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW			
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	5 062	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8			
			- imposées au taux de 0 %							ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme							WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions							WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-I-3 et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3	
										TOTAL I	WR	39 538	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV			
			- imposées au taux de 0 %							WH			
			- imposées au taux de 19 %							WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A		XA			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											ZY	
	Majoration d'amortissement*											XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9			Entreprises nouvelles 44 sexes		L2			XF	
		Pôle de compétitivité (44 undecies)		L6			Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3				
Zone franche urbaine (44 octies, octies A)		ØV			Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF						
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9			Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI		XG	5 788	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	5 788	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI	33 750		XJ		
						déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL			XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	33 750		XO		

II - DEDUCTIONS DIVERSES

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise F. LECLERCO ET ASSOCIES		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	17 186	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise F. LECLERCO ET ASSOCIES										Néant ☐ *																																																																																																																																																																								
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	(35 000)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale - Autres réserves	ZB		ZD	6 194																																																																																																																																																																								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	41 194		Dividendes		ZE																																																																																																																																																																											
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions		ZF																																																																																																																																																																											
					Report à nouveau		ZG																																																																																																																																																																											
	TOTAL I	0F	6 194		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	6 194																																																																																																																																																																											
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)																																																																																																																																																																																		
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV																																																																																																																																																																								
RENSEIGNEMENTS DIVERS																																																																																																																																																																																		
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">Exercice N :</th> <th colspan="2">Exercice N - 1 :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">ENGAGEMENTS</td> <td>- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)</td> <td>J7</td> <td></td> <td>YQ</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Engagements de crédit-bail immobilier</td> <td></td> <td></td> <td>YR</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Effets portés à l'escompte et non échus</td> <td></td> <td></td> <td>YS</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="7">DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES</td> <td>- Sous-traitance</td> <td></td> <td></td> <td>YT</td> <td>5 532</td> </tr> <tr> <td>- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)</td> <td>J8</td> <td></td> <td>XQ</td> <td>37 814</td> </tr> <tr> <td>- Personnel extérieur à l'entreprise</td> <td></td> <td></td> <td>YU</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)</td> <td></td> <td></td> <td>SS</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages</td> <td></td> <td></td> <td>YV</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)</td> <td>ES</td> <td></td> <td>ST</td> <td>43 847</td> </tr> <tr> <td>Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052</td> <td></td> <td></td> <td>ZJ</td> <td>87 193</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">IMPÔTS ET TAXES</td> <td>- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE</td> <td></td> <td></td> <td>YW</td> <td>1 576</td> </tr> <tr> <td>- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)</td> <td>ZS</td> <td></td> <td>9Z</td> <td>6 086</td> </tr> <tr> <td>Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052</td> <td></td> <td></td> <td>YX</td> <td>7 662</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">T.V.A.</td> <td>- Montant de la T.V.A. collectée</td> <td></td> <td></td> <td>YY</td> <td>112 033</td> </tr> <tr> <td>- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations</td> <td></td> <td></td> <td>YZ</td> <td>12 835</td> </tr> <tr> <td rowspan="7">DIVERS</td> <td>- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *</td> <td></td> <td></td> <td>0B</td> <td>149 100</td> </tr> <tr> <td>- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *</td> <td></td> <td></td> <td>0S</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)</td> <td></td> <td></td> <td>YP</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>- Effectif affecté à l'activité artisanale</td> <td></td> <td></td> <td>RL</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *</td> <td></td> <td></td> <td>ZK</td> <td>%</td> </tr> <tr> <td>- Numéro du centre de gestion agréé *</td> <td>XP</td> <td></td> <td colspan="2"> -- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 </td> </tr> <tr> <td>-</td> <td></td> <td></td> <td>ZR</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="5">REGIME DE GROUPE *</td> <td>Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.</td> <td>JA</td> <td></td> <td>Plus-values à 15%</td> <td>JK</td> <td></td> <td>Plus-values à 0%</td> <td>JL</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Plus-values à 19%</td> <td>JM</td> <td></td> <td>Imputations</td> <td>JC</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Groupe : résultat d'ensemble.</td> <td>JD</td> <td></td> <td>Plus-values à 15%</td> <td>JN</td> <td></td> <td>Plus-values à 0%</td> <td>JO</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Plus-values à 19%</td> <td>JP</td> <td></td> <td>Imputations</td> <td>JF</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale</td> <td>JH</td> <td></td> <td>N° SIRET de la société mère du groupe</td> <td>JJ</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>														Exercice N :		Exercice N - 1 :		ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ		- Engagements de crédit-bail immobilier			YR		- Effets portés à l'escompte et non échus			YS		DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance			YT	5 532	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	37 814	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	43 847	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	87 193	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	1 576	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	6 086	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	7 662	T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	112 033	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	12 835	DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *			0B	149 100	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			0S		- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)			YP	5	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL		- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP		-- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0		-			ZR		REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				
		Exercice N :		Exercice N - 1 :																																																																																																																																																																														
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ																																																																																																																																																																														
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR																																																																																																																																																																														
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS																																																																																																																																																																														
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance			YT	5 532																																																																																																																																																																													
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	37 814																																																																																																																																																																													
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU																																																																																																																																																																														
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS																																																																																																																																																																														
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV																																																																																																																																																																														
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	43 847																																																																																																																																																																													
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	87 193																																																																																																																																																																													
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	1 576																																																																																																																																																																													
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	6 086																																																																																																																																																																													
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	7 662																																																																																																																																																																													
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	112 033																																																																																																																																																																													
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	12 835																																																																																																																																																																													
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *			0B	149 100																																																																																																																																																																													
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			0S																																																																																																																																																																														
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)			YP	5																																																																																																																																																																													
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL																																																																																																																																																																														
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%																																																																																																																																																																													
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP		-- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0																																																																																																																																																																														
	-			ZR																																																																																																																																																																														
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL																																																																																																																																																																										
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC																																																																																																																																																																										
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO																																																																																																																																																																										
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF																																																																																																																																																																										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ																																																																																																																																																																													

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

S.A.R.L. Frédéric LECLERCQ ET ASSOCIES

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 95.000 Euros

Siège social : Parc de la Cimaie - 14 rue du Carrousel

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

R.C.S. ~~ROUBAIX-TOURCOING~~ ^{LILLE-METROPOLE} N° B 402.868.368

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE
DU 28 OCTOBRE 2016**

Le 28 Octobre 2016 à Dix Heures, les associés de la société dénommée "Frédéric LECLERCQ ET ASSOCIES", société à responsabilité limitée au capital de 95.000 Euros, dont le siège est à VILLENEUVE D'ASCQ - 14 rue du Carrousel, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, audit siège social, sur convocation faite par la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Frédéric LECLERCQ en sa qualité de gérant associé.

Monsieur le Président constate que les associés présents ou représentés, savoir :

- | | |
|---|-------|
| - Monsieur Frédéric LECLERCQ
propriétaire de 5.496 parts sociales, ci..... | 5.497 |
| - Monsieur Jacques DELMOTTE
propriétaire de 1 part sociale, ci..... | 1 |
| - Monsieur Olivier DESPLATS
propriétaire de 1 part sociale, ci..... | 1 |
| - Monsieur Xavier LHOTE
propriétaire de 1 part sociale, ci..... | 1 |

possèdent ensemble les 5.500 parts sociales composant le capital social,ci 5.500

... / ...

✓

L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Le rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice social clos le 30 AVRIL 2016 et sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce,
- Le compte de résultat, le bilan et l'inventaire au 30 AVRIL 2016,
- Le texte des résolutions qui seront soumises au vote de l'Assemblée.

Puis, il déclare que les documents et renseignements prescrits par la réglementation en vigueur ont été tenus à la disposition des associés et portés à leur connaissance dans les délais et conditions prévus par ladite réglementation.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle alors que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 AVRIL 2016 et ratification des conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce,
- Affectation des résultats,
- Quitus au gérant,
- Questions diverses.

Puis, Monsieur le Président donne lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 30 AVRIL 2016 et sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce.

... / ...



Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 30 AVRIL 2016 approuve dans leur ensemble comme dans chacune de leurs parties le compte de résultat et le bilan de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font ressortir un bénéfice de 30.666 Euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce, approuve lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix ayant le droit de vote pour chacune des conventions concernées.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 30 AVRIL 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

... / ...

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter, sur proposition de la gérance, le résultat de l'exercice clos le 30 AVRIL 2016 se soldant par un bénéfice de 30.666 Euros de la façon suivante :

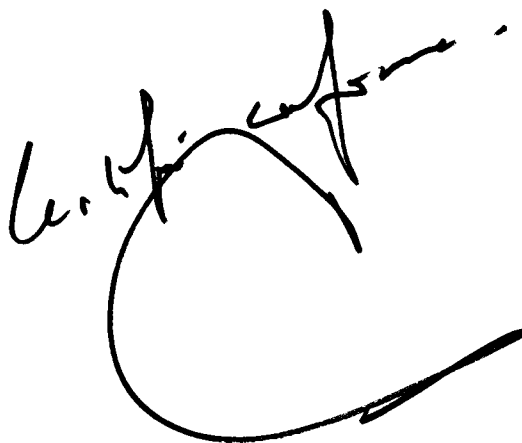
- à la distribution aux associés.....	30.000 €
- aux autres réserves.....	666 €

Egalité	30.666 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à Onze Heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents après lecture.

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be a cursive representation of a name, possibly 'Leclercq' or similar, with a large loop at the bottom.